

# LE COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE ET L'

Par SABRINA REDAOUIA

Depuis sa création il y a plus de trente ans, l'Intersyndicale des femmes est sur tous les fronts en ce qui concerne la défense du droit à l'égalité des femmes. Regroupant huit organisations syndicales, dont la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), c'est quelque 170 000 travailleuses qu'elle représente.

Animée par des valeurs de démocratie, de justice sociale, d'équité et de liberté, l'Intersyndicale des Femmes s'est assignée 3 objectifs :

- ◆ Développer une analyse féministe sur les conditions de vie et de travail des femmes.
- ◆ Assurer la promotion et la défense des droits et des intérêts des femmes.
- ◆ Développer des solidarités entre les comités de condition féminine des organisations syndicales et les groupes autonomes de femmes.

Véritable lieu de réflexion et de mobilisation féministe, l'Intersyndicale des Femmes s'attache à assurer une grande visibilité aux revendications féminines.

Au-delà des différences qui peuvent exister entre les organisations syndicales, il règne un climat privilégié et l'Intersyndicale constitue une source d'information très riche pour ces organisations. Certains vont même jusqu'à parler d'une alliance syndicale féminine.

Souvent avant-gardiste dans bon nombre de sujets, l'Intersyndicale des femmes l'a été concernant, entre autres, la conciliation travail-famille et les droits parentaux. Elle est par ailleurs très impliquée dans la préparation des « 8 mars », date de la Journée Internationale des Femmes.



Intersyndicale  
des Femmes

Trente ans

